FICHE DOMAINES TECHNIQUES

DOMAINE N°11 - Petits travaux multi techniques

Périmètre des prestations

Cette fiche fournit un cadre du niveau de service attendu par le RSEM en termes de petits travaux multi techniques :

- Apporter un service au niveau des occupants par des interventions de proximité

Moyens humains

Techniciens qualifiés

Moyens matériels

Le titulaire prévoira tout équipement, outil ou matériel qu'il jugera nécessaire afin de garantir la bonne exécution des interventions de proximité.

Normes et réglementations applicables

- **Normes :** NF S 61-932, NF EN 1717, NF C 15-100
- **Arrêtés et Décrets :** Plan de Prévention Santé Sécurité, Arrêté du 19 mars 1993, Arrêté du 22 décembre 2020

Prestations incluses au titre du forfait : Interventions de service de proximité

Ces demandes sont déclenchées par le RSEM. Elles ont pour objet la réalisation d'interventions simples concernant les services aux occupants :

- Petite logistique (fixation cadre muraux, tableaux blancs, …)
- Petit aménagement, pose et mise à jour de la signalétique de proximité (plaque de porte, mise en place d'une étagère, …)
- Réparer un équipement de signalétique intérieur et extérieur cassé ou arraché

- Aménagement de bureaux
- Changement de disposition d'une salle
- Déplacement de petit mobilier (nécessitant une seule personne)

Les moyens humains et techniques pour la réalisation des travaux simples sont compris dans le forfait ainsi que les consommables

Sont inclus notamment, pour chaque intervention :

- La fourniture des consommables pour l'installation des nouveaux équipements ou l'entretien de l'existant,
- La dépose et l'évacuation des anciens matériels suivant les règles en vigueur,
- La gestion des déchets conformément à l'article
- La mise en sécurité des zones d'intervention le balisage et la pose d'affichage d'information,
- La protection des zones connexes,
- La gestion et le reporting analytique,
- Les éventuelles attentes de mise à disposition des matériels,
- La gestion conjointement avec le RSEM des priorisations et des délais de remise en service,
- Les EPI
- Les moyens d'accès individuels.

Livrables spécifiques

- **Comptes-rendus d'intervention** dans une GMAO ; la traçabilité devra être complète (temps, matériel, consommable…).